Marnes

Juillet 2018

BULLETIN MUNICIPAL N°26

Marnes
Au Fil de la Dive

Sommaire

VIE MUNICIPALE

- Le mot du maire 2
- Etat-civil 3
- Agenda 3
- Budget 4
- R.P.I. 4
- Journée du patrimoine 5
- Téléthon 5
- On n'a pas tous les jours ... 6
- Inauguration du pont 6
- SCOT 7
- PLUI 8
- Travaux dans la commune 9
- Comm'GenerationS 10

ENVIRONNEMENT

- Nappe des Lutineaux 11
- Terre Saine 11

VIE ASSOCIATIVE

- La Divine Marnoise 12
- ACPG - CATM 13
- Comité des Fêtes 14-15
- Florilège 16-17
- L'Amitié Marnoise 18-19
- ACCA 20
- Open Gardens /Jard. Ouverts 21

INFORMATIONS PRATIQUES

- Emulsion de tomates 21
- Les secrets du poisson 22

IL Y A 50 ANS

- En France 23
- Dans les Deux-Sèvres 24

CARNET DE VOYAGE

- La Jordanie 25 à 27

MARNES AUTREFOIS

- La Dive et ses humeurs 28 à 32

- Les services à Marnes 33-34
- Tarifs 34
- Mots mêlés 35

Mise en page :
Commission communication

Impression :
MACE imprimerie
79100 Thouars

LE MOT DU MAIRE

La population de Marnes continue d'augmenter ! Nous avons atteint le cap des 250 habitants et même si de nombreuses maisons sont à vendre, peu sont en réel état d'abandon. Notre commune continue donc de se montrer attractive dans un contexte national pourtant très défavorable aux milieux ruraux et nous ne pouvons qu'en être fiers.

Nos atouts sont nombreux avec nos éléments de grand et petit patrimoine, l'agrément lié à la présence constante de l'eau, la localisation sur un axe routier important et la convergence de plusieurs bassins d'emploi, de Loudun à Parthenay et de Thouars à Poitiers, tout près de Moncontour et d'Airvault.

Pour pallier aux difficultés qu'elles rencontrent, plusieurs communes des environs ont choisi de fusionner en « communes nouvelles ». Notre Conseil municipal n'a pas vu d'intérêt particulier à s'engager dans cette voie, considérant que certes, la commune de Marnes est petite, mais qu'elle a une identité forte, qu'elle bénéficie d'une bonne implication des acteurs locaux dans la vie commune et qu'en tout état de cause, elle a bien trouvé sa place dans la Communauté de communes du Thouarsais qui offre une palette de services importante et à laquelle elle continuera donc d'adhérer directement.

Un schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCOT) et un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sont en cours d'élaboration à l'échelle du Thouarsais, chacun de nous peut s'efforcer d'y contribuer avant leur approbation finale, mais force est de constater que ces documents sont fortement conditionnés par des lois et règlement nationaux laissant peu de part aux considérations locales. Tout sera entrepris, au niveau municipal, pour que les avantages liés aux modes de vie ruraux ne soient pas anéanties sous le poids de règles dictées par les adeptes des grandes villes.

Après 18 ans de préparation et d'études, l'aménagement foncier des marais est enfin terminé, les nouveaux propriétaires sont entrés en possession de leurs parcelles. Lancé à la suite de la grande tempête de 1999, il avait pour objectif de rendre un minimum de valeur à cette zone tout en sauvegardant ses qualités : compléments d'ombre et de fraîcheur à nos paysages de plaine, réservoir de biodiversité et lieux d'agrément. Une commission municipale est créée pour veiller sur l'atteinte de ces objectifs et proposer les mesures correctives qui seraient nécessaires.

Parmi les nombreuses fonctions des marais, soulignons celles relatives à la régulation et à l'épuration des eaux. Ce bulletin évoque un passé où de nombreux travaux ont été entrepris sur les rivières. Aujourd'hui, la reconquête de la qualité des milieux aquatiques nécessite toujours des actions fortes, soutenues jusqu'à présent par l'Agence de Bassin Loire-Bretagne. La municipalité de Marnes sera, là aussi, extrêmement attentive à ce que cet organisme puisse continuer à œuvrer pour les territoires ruraux.

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

☎ : 05 49 67 41 05

✉ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi : 9 h – 12 h 30

ETAT CIVIL

Naissance :
16/10/2017 PERCEAU Tino

Mariages :
28/10/2017 CHATRY Anne et DESBUARDS Ludovic
30/06/2018 LEROULIER Emmanuelle et FOUSSARD Guy

Décès :
14/08/2017 BAZIN René
3/01/2018 CABERGS née MARTENS Mariette
13/02/2018 PROUST André
27/06/2018 FOURREAU née BARRET Rolande

Agenda

DATE	MANIFESTATION ET LIEU	ORGANISATEUR
	JUILLET	
29	**Journée Pique-Nique**	**Le comité des fêtes**
	AOUT	
19	**Journée « Four à pain »**	**Florilège**
	SEPTEMBRE	
22	**Concours de belote dans la salle Gilles Baudron**	**Le comité des fêtes**
	OCTOBRE	
6	**Repas annuel du CCAS à la salle Gilles Baudron**	**CCAS**
14	**Troc'plantes**	**Florilège**
21	**Loto dans la salle Gilles Baudron**	**Le comité des fêtes**
	NOVEMBRE	
3	**Repas des adhérents au restaurant Le Dolmen, à Taizé**	**Le comité des fêtes**
18	**Loto à Marnes**	**La Divine Marnoise**
	DECEMBRE	
8	**Participation au Téléthon à la salle Gilles Baudron**	**Toutes les associations de Marnes**

Jeudi 19 juillet 2018 à 18 h 30 : L'équipe d'Atemporelle propose une visite de l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Marnes.

Budget

Le Conseil Municipal n'a pas augmenté le taux des contributions directes.
Les subventions allouées aux associations sont les mêmes que celles de l'an dernier.

Budgets réalisés le 31 décembre 2017

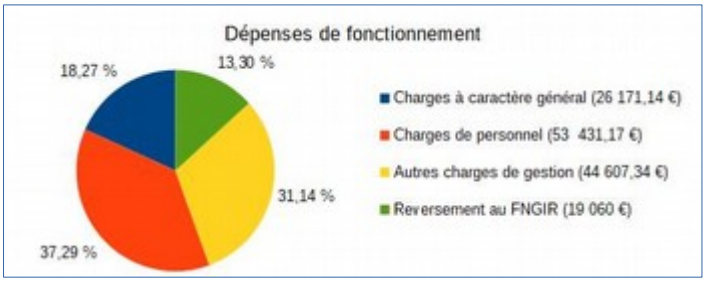

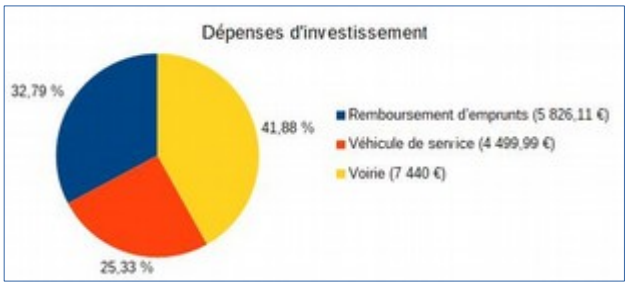

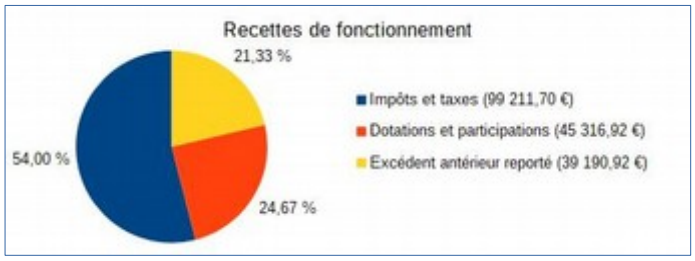

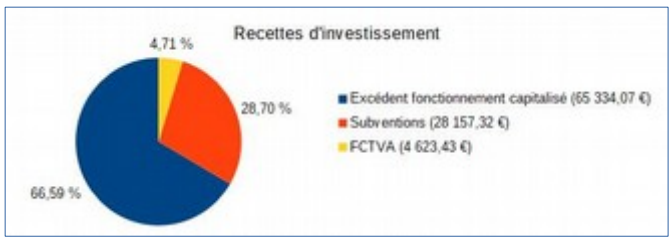

SIVU RPI Les Cinq Villages

Lors de la dernière année scolaire, le RPI a accueilli 94 élèves répartis en 4 classes.

La fête de l'école a eu lieu le samedi 16 juin 2018, à la salle d'Irais.

Journée du patrimoine

Le 17 septembre 2017 à 14 h, dans la salle de la mairie, une trentaine de personnes ont assisté à la projection de films sur les anciennes kermesses paroissiales de la commune (1957 – 1962).

Ensuite, sur le terrain du Four à Pain, une quarantaine de personnes ont profité du concert du Duo Poitou (duo voix – vibraphone : Eric Sauvêtre et Christian Bourry).

Ce duo a associé les voix et les percussions (vibraphone & congas principalement) autour d'un répertoire de chansons françaises (Claude Nougaro, Bourvil, ...)

Téléthon

Le 9 décembre 2017, les six associations de la commune ont organisé diverses activités.

Cette année, Marnes étant le P.C., la commune a accueilli les participants à l'Enduro dès 8 h 30.

A 10 heures, les motards ont commencé leur périple par une visite au four à pain.

Comme à l'accoutumée, divers objets étaient proposés à la vente. Les dons étaient accueillis.

Trente-neuf personnes ont participé au repas.

On n’a pas tous les jours 100 ans

Vendredi 9 mars 2018, Jacques et Jean-Yves Gautry, Pierre Bigot, maire de Marnes et une partie de son conseil municipal s’étaient réunis à la Résidence du Lac à Moncontour pour fêter, avec le personnel et les résidents, le centième anniversaire de Adrienne Gautry.
Marguerite Moreau (pour l’état civil) est née le 9 mars 1918 à Saint Chartres.

Le 11 mai 1946, elle épouse Fernand Gautry. Le couple s’installe à Marnes et de leur union naîtront deux garçons: Jacques et Jean-Yves.

Adrienne a continué ses travaux de couture et, pour des mariages et des fêtes, sera serveuse à Saint Chartres ou à Mames.

Inauguration du pont

Le mardi 12 juin 2018, à 11 h 30, suite aux travaux effectués par le Département sur le pont de Marnes, ce dernier a été inauguré, en présence des conseillers départementaux du Val de Thouet, Maryline Gelée et Olivier Fouillet.

Les travaux ont consisté à enlever les huit poutres transversales et à les remplacer par une dalle en béton dans laquelle ont été scellés les trottoirs.
Montant des travaux financés par le département : 80 000 €.

SCOT-PLUI

Qu’est-ce qu’un SCOT ?

Le SCOT ou Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification permettant aux communes d’un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques dans un certain nombre de domaines (urbanisme, habitat, environnement...).

La démarche d’élaboration d’un SCOT comprend une phase de diagnostic sur trois domaines déterminants dans les choix d’aménagement du territoire :

- l’environnement avec la protection du patrimoine, du littoral et des paysages,
- les transports avec les questions de désenclavement et de déplacements,
- le développement économique, commercial, agricole et touristique.

Ensuite, le projet d’aménagement et de développement durable fixe les objectifs des politiques publiques d’urbanisme, du logement, des transports, de développement économique, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, de lutte contre l’étalement urbain, de prévention et de remise en état des continuités écologiques.

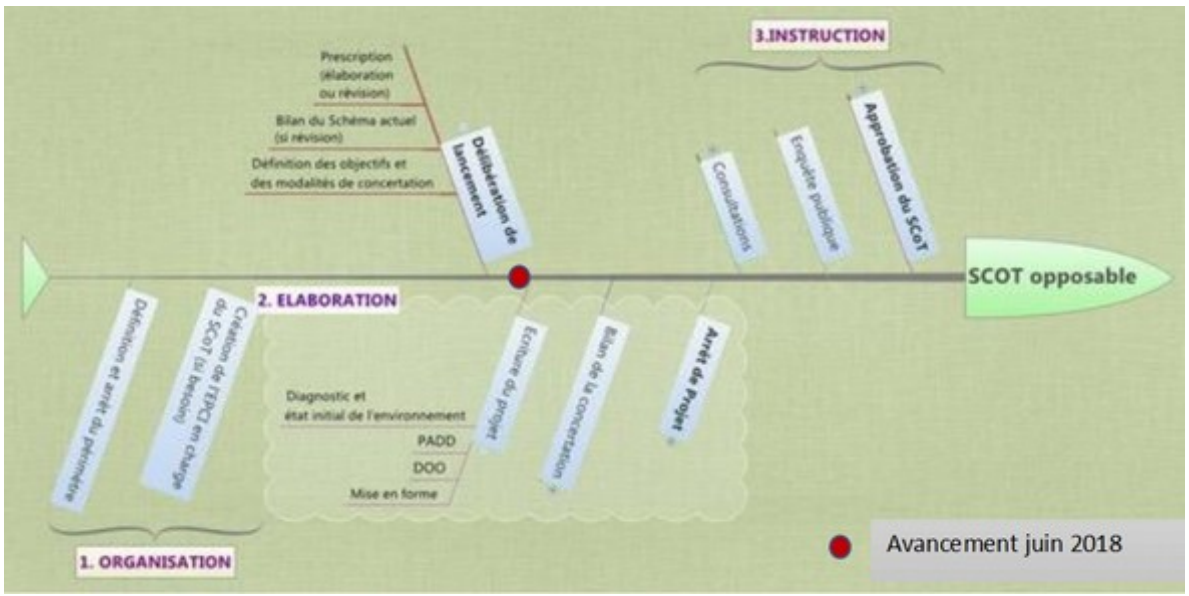

Au sein de la Communauté de Communes du Thouarsais, le SCOT doit être approuvé, après enquête publique, en 2018/2019 pour une mise en œuvre jusqu’en 2035. Pour plus d’infos, voir le site de la Communauté de Communes.

https://www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-documents-en-cours

SCOT-PLUI

Qu’est-ce que le PLUI ?

Le PLUI ou plan local d’urbanisme intercommunal est un document d’urbanisme qui détermine les conditions d’aménagement et d’utilisation des sols pour les 10/15 prochaines années.

Le PLUI intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l’agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc..
Il s'agit d'un document juridique qui s’impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d’urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d’aménager). Les droits à construire ou à aménager sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.
Ce PLUI doit être compatible avec le SCOT ; ce qui le différencie c’est sa gestion dans le détail. La commune de Marnes, ne disposant pas de document (PLU, carte communale..), en matière d’urbanisme, c’est actuellement le Règlement National d’urbanisme ou RNU qui s’applique, sous l’autorité du préfet. Le changement à venir, ce sont des zones du territoire de la commune (urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle) à définir en concertation avec les habitants. Par rapport à un PLU, le PLUI est élaboré à l’échelle intercommunale.

Le projet sera soumis à enquête publique ou chacun pourra présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions.

Travaux dans la commune

Réfection des rues

Remise en état de l'accès au pigeonnier

Réfection du pont

Emondage des arbres place de l'église

Une balade adaptée à tous à Marnes
avec Comm'GénérationS et la complicité de "Marnois"

Le Jeudi 7 juin 2018, 41 Seniors de 65 à 85 ans et plus, originaires de toute la Communauté de Communes du Thouarsais sont venus découvrir la commune de Marnes.
Sur l'initiative du service Comm'GénérationS (service d'animation auprès des retraités de la Communauté de Communes du Thouarsais) et avec la participation d'habitants de la commune cette animation conviviale a pu être mise en place avec succès.

Trois possibilités de balades étaient proposées pour que celles-ci soient accessibles à tous (4 kms, 2 kms et 1 km). Les participants ont ainsi pu découvrir les particularités de la commune dont les canaux de la Dive …
Découvrir près de chez soi, se rencontrer et partager un moment de détente étaient les principes de l'après-midi.
Un verre de l'amitié a été l'occasion de discussion entre tous les participants avant le départ en minibus.
Merci à la municipalité pour le prêt de la salle et à tous ceux qui se sont investis lors de cette manifestation.

Le service Comm'GénérationS propose chaque mois un programme d'animations réalisées sur le territoire (balade, cinéma, visite de musée, après-midi jeux, animation en EHPAD...) pour chaque sortie des animatrices vous accompagnent et peuvent aussi venir vous chercher en minibus au tarif de 3 € aller-retour.
"Pour Se rencontrer, découvrir ou redécouvrir à tout âge, dans une ambiance conviviale de partage".
Le programme et la plaquette du service se trouvent à la mairie de votre commune.

Il existe également un atelier "remue-méninges" pour les habitants de St Jouin et Marnes tous les 15 jours : "faire fonctionner ses méninges tout en s'amusant et s'entraidant".
Pour plus d'informations et inscriptions : appeler le service Comm'GénérationS au 05-49-67-56-10 ou contactez la mairie de Marnes.

Nappe des Lutineaux

La distribution de l'eau potable dans le Thouarsais se fait à partir de trois bassins d'alimentation de captage d'eau souterraine ou BAC (Ligaine, Pas de Jeu, Lutineaux). Ces BAC sont situés sur 9 communes des Deux Sèvres dont celle de Marnes pour le Bac des Lutineaux, et 3 de la Vienne couvrant une superficie de 5271 hectares.
La qualité de l'eau brute y est fortement dégradée, en particulier par les nitrates où on observe de fortes variations mais la tendance est à la hausse (autour de 80mg/l), et ce malgré plus de 15 ans d'actions volontaires.
Si le taux de nitrates dépasse 100mg/l le captage est fermé.
Un Arrêté signé par les préfets des deux sèvres et de la Vienne a décidé de la mise en place d'une zone soumise à contrainte environnementale (ZSCE) sur la zone de captage des Lutineaux.
Durant une période de 3 ans, différentes actions volontaires seront menées avec l'objectif de stabiliser le taux de nitrates puis ensuite le faire baisser. Parmi ces mesures, une opération d'aménagement foncier sera conduite sur une partie de la commune de Marnes.

Terre Saine

Une expérience d'engazonnement et de végétalisation est conduite dans des zones difficiles d'entretien du cimetière depuis l'automne 2017.

Plusieurs espèces à végétation basse sont testées.

Malgré des conditions difficiles au moment de la plantation, les espèces se développent et commencent à couvrir une partie du sol. Expérience à suivre.

AAPPMA La Divine Marnoise

Le manque de pluviométrie en début d'année s'est confirmé par la suite ce qui fait de 2017 une année sèche. Malgré cela notre rivière Dive a pu tenir le choc contrairement à la moitié des rivières du département , plus de 700 km en assec.
Même avec la pluviométrie en excès début juin de cette année 2018 cela ne permettra pas le retour à la normale des nappes.

L'assemblée générale s'est tenue le 2 février à la mairie de Marnes en présence d'une vingtaine de participants.
Peu de variation sur l'effectif des pêcheurs qui demeure à 81 sociétaires, moins 2 par rapport à 2016. Un réempoissenement de 310 kg de truites fario a été fait en 2017 dont 4000 alevins.
Cette opération sera reconduite cette année.
Quelques travaux de création de frayères (secteur de Retournay avec l'aide de la Fédération) et de nettoyage ont été effectués. Le SIVU de la vallée de la Dive a aussi réalisé des travaux remarquables sur le secteur de Cerzay.
Le bilan financier est à nouveau en déficit cette année malgré un apport satisfaisant du loto qui sera reconduit le 18 novembre à Marnes .

L'ouverture en 1ère catégorie s'est faite le 10 mars 2018. Six truites par jour et par pêcheur dont 2 farios.
La carte interfédérale est vendue 96€ (+1€) la carte départementale 76€ (+1€) pour les autres cartes
voir les détails sur le site de la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres ou sur le site cartedepêche.fr.
L'arrêté permanent concernant la réglementation est affiché en mairie.
Différentes possibilités pour acheter une carte de pêche :
- Directement chez soi sur le site cartedepeche.fr avec imprimante à la clé.
- A la mairie de Marnes aux heures d'ouverture ou chez le trésorier ou chez le président.

Bonne année de pêche à tous les sociétaires.

Le président
Jacques GAUTRY

aménagement de frayère

A.C.P.G. - C.A.T.M.

En ce début d'année 2018, la réunion habituelle des Anciens Combattants s'est tenue le vendredi 26 janvier. Réunion sans modification, les membres du bureau restant les mêmes.
Nous assurons toujours les commémorations du 8 mai, du 11 novembre à MARNES et en fin d'année, le 5 décembre, à AIRVAULT. Cette journée du souvenir des Anciens ayant combattu en Afrique du NORD a été l'occasion, en 2017, pour remettre la médaille du Titre de Reconnaissance de la NATION à Jacques CHUPIN.
Le mercredi 18 avril, nous avons assisté au Congrès Annuel départemental ACPG-CATM à CHANTEMERLE, près de MONCOUTANT où la médaille du 40ème anniversaire de la fin de la guerre en ALGERIE a été remise au porte-drapeau Roger AUDREBRAND et à Guy METAIS. Congrès avec comme partout des effectifs en diminution mais se terminant toujours dans une excellente ambiance.
Le lundi 23 avril, le Président Départemental Michel COTILLON, qui avait tenu à rencontrer la centenaire Mme Adrienne GAUTRY, était présent à la maison de retraite de MONCONTOUR. Cette réunion avait été reportée plusieurs fois en raison de l'état de santé de la centenaire et de la disponibilité du Président de NIORT.
Adrienne est la dernière veuve d'ancien prisonniers et ce jour là, elle était en bonne forme, elle a même poussé la chansonnette au son de l'harmonie du Président COTILLON.
Le 8 mai dernier, à midi, la cérémonie commémorative a eu lieu en présence du jeune Président Délégué, Philippe VELARD de MONCOUTANT. Cet ancien combattant de 55 ans visite toutes les petites sections et il avait souhaité venir à MARNES. Ce Combattant OPEX (Opérations Extérieures) a opéré au Moyen-ORIENT, en AFRIQUE et dans les Balkans.
Après le vin d'honneur en mairie, présidé par M. le Maire BIGOT, nous avons assisté au banquet final dans la salle de Repéroux.
Retour sans problème, juste avant le violent orage qui s'est abattu sur MARNES.

Les trois décorés de Marnes, Roger Audebrand et Guy Métais en 2016, Jacques Chupin en 2017

Jacques Chupin vient de recevoir sa décoration titre de reconnaissance de la nation

Les porte-drapeaux décorés dont Roger Audebrand

Comité des Fêtes de Marnes

Plusieurs manifestations sont organisées dans l'année par le Comité des fêtes. Chacune d'elles contribue à animer le village et elles sont surtout ouvertes à toutes et à tous afin de réunir les habitants du village.

Notre vide grenier initialement prévu le 8 avril a été reporté au 3 juin, (la météo nous a fait faux bond l'après midi, mais les exposants étaient malgré tout venus nombreux ainsi que les visiteurs.
Nous rappelons que cette journée (parmi toutes nos manifestations) ne pourrait pas être sans le soutien de nos bénévoles, à partir du vendredi jusqu'au lundi pour la préparation du terrain et du montage et démontage des stands, ainsi que l'aide à la tenue des différents stands.

Afin de les remercier, une journée barbecue est programmée afin de nous retrouver tous ensemble.

Prochaines manifestations

29 juillet 2018 : Journée pique-nique sur le terrain du pigeonnier, en fonction de la météo une marche sera peut être organisée le matin. L'après midi sera récréative : pétanque, cartes et autres jeux apportés par chacun.
22 septembre 2018 : Concours de belote.
21 octobre 2018 : Loto.
3 novembre 2018 : Repas du comité.
8 décembre 2018 : Participation au Téléthon (inter associations).

Nous envisageons un concours de pétanque amical pour l'année prochaine.

La cotisation annuelle est de 6 € par personne, gratuite pour les enfants jusqu'à 12ans.
Vous êtes chaleureusement invités à nous rejoindre .
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées mais aussi de vos critiques pour améliorer encore l'organisation de nos manifestations ou d'en suggérer de nouvelles.

Comité des Fêtes de Marnes

QUELQUES ACTIVITES 2017

27 mai 2017 : barbecue des bénévoles

4 novembre 2017 : repas des adhérents à Taizé

23 juillet 2017 : marche et pique-nique

16 septembre 2017 : concours de belote

22 octobre 2017 : loto

FLORILEGE

L'association a tenu son assemblée générale le jeudi 8 février 2018. Le bureau a été reconduit.
Les activités de fleurissement de la commune se sont poursuivies, en particulier par l'installation de jardinières le long de la Dive.

Les prochaines manifestations prévues sont les suivantes :
– Journée « Four à pain » le dimanche 19 août 2018.
– Troc'Plantes avec allumage du four à pain le dimanche 14 octobre 2018

Journée Four à Pain – 20 août 2017

A 9 heures, une quinzaine de marcheuses et marcheurs ont inauguré la journée par une randonnée sur les bords de la Dive.

A partir de 10 heures, sept mini-jardins ont été réalisés.

La journée s'est terminée par un pique-nique : une cinquantaine de personnes ont profité du cadre ensoleillé.

FLORILEGE

Troc Plantes – 14 octobre 2017

L'association Florilège a proposé aux personnes intéressées de venir faire des échanges végétaux dans une ambiance conviviale, dans la prairie du Four à pain.

Lors de cette manifestation, Lou Panneau a exposé ses teintures sur tissu.

Guillaume Panneau a fait partager aux participants sa science du bois

Dans l'après-midi, un moment de réflexion a été consacré à l'avenir de la maison située sur le terrain du four à pain.

Randonnée pédestre – 1er juillet 2018

Les deux circuits proposés (9,5 km et 6,5 km) ont permis de découvrir les bords de la Dive.

Petite pause sur le parcours ...

Le pain cuit au feu de bois fait toujours recette.

L'AMITIÉ MARNOISE

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le mercredi 7 février 2018 devant une quarantaine de personnes.
Les activités habituelles sont reconduites.
Le bureau a accueilli deux nouveaux membres : Marie-France et Patrice DOLLE.

Le 21 septembre 2017, 21 personnes de l'association se sont retrouvées à Trompe-Souris-Café pour déguster un repas convivial.

Le samedi 18 novembre 2017, dix-huit personnes ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes et de L'Amitié Marnoise. Elles ont pu apprécier le spectacle musical : Les choristes, au Zénith de Nantes.

Le mardi 27 mars 2018, 46 adhérents ont profité du repas annuel à l'HOTELLERIE SAINT JEAN.

Jeudi 14 juin 2018 : à l'étang de Guesnes, traditionnel pique-nique annuel des adhérents suivi de pétanque, belote, ...

L'AMITIÉ MARNOISE

A la découverte des danses de nos villages

Le samedi 24 mars 2018, dans la salle Gilles Baudron, « les gens de Cherves » ont proposé une soirée découverte et d'apprentissage de danses paysannes recueillies dans la région dans les années 1970 sur le thème : Limousines et bourrées.
A 17 h 30, l'apprentissage a permis aux participants de s'initier aux différents pas.
.

Après le repas pris en commun, projection d'un film retraçant les découvertes des différentes variantes…

La fin de soirée a permis aux participants de donner libre cours à leurs talents (ronde auvergnate, gigue, scottish, mazurka, yiddish, en avant deux, champenoise …)

ACCA

L'assemblée générale de l'ACCA s'est déroulée le 10 Juin 2018 à 10h00 devant environ 40 personnes.
En préambule, nous souhaitons remercier Mr TEXIER Philippe, sortant du bureau, pour ses années d'engagement au sein de l'association.
L'association compte pour la saison 2017/2018, 63 adhérents.
L'ACCA a participé au téléthon de décembre 2017 en offrant la viande de chevreuil.

Après des battues au chevreuil dans la saison, les adhérents se sont retrouvés autour de deux repas, une tête de veau et un repas fruits de mer, qui seront reconduits pour l'année 2018 - 2019.
Les prélèvements de la saison 2017/2018 sont les suivants :

- 16 chevreuils
- 57 lièvres
- 90 corvidés
- 3 blaireaux
- 2 renards
- 1 fouine

Un nouveau membre a été élu lors du renouvellement du tiers sortant, Yvan PETIT, ainsi que Bernard TURPAULT et Francis ABRAME, déjà membres.

La composition du bureau devient la suivante :

- Président : GIROUARD Germain
- Vice président : LANDRY Baptiste
- Secrétaire : TURPAULT Bernard
- Secrétaire adjoint : LEGOFF Patrice
- Trésorier : ABRAME Francis
-Trésorier adjoint : REAU Mario
- Membres : PETIT Yvan, PERCEAU Alain et VASLIN Francis.

Le prélèvement de chevreuils pour 2018/2019 reste inchangé à 18.
Il sera toujours attribué 2 bracelets à lièvre par chasseur pour la saison 2018/2019.

Open Gardens/Jardins Ouverts

Open Gardens/Jardins Ouverts est une association enregistrée, fondée en 2013 pour collecter des fonds pour des causes caritatives en France grâce à des propriétaires qui ouvrent leur jardin au public.
Le samedi 7 juillet 2017, de 10 h à 12 h, puis de 14 h 00 à 18 h 00, quatre jardins de la commune de Marnes ont ouvert leurs portes au public sous un soleil radieux.

Émulsion de tomates glacée aux nénuphars de courgettes

Ingrédients pour 4 personnes:

1 courgette
8 tomates
2 c à soupe de vinaigre balsamique
2 c à soupe d ‘huile d’ olive
2 branches de basilic
Fleur de sel
poivre du moulin

1) Couper la courgette bien lavée mais non épluchée en rondelles ultra-fines. Les poser sur une grille et mettre à sécher au four à 90° C 15mn.
2) Laver les tomates débarrassées de leur pédoncule. Les passer à la centrifugeuse. Lorsque la mousse est onctueuse , incorporer le vinaigre, l’huile, du poivre, et du sel. Redonner un tour de centrifugeuse pour bien mélanger. Mettre au frais 1h.
3) Verser l’ émulsion de tomate dans les verrines. Disposer les rondelles de courgette à la surface. Parsemer de basilic finement émincé. Décorer avec une feuille de basilic entière.

Bon Appétit !

Les secrets du poisson

1. Conserver du poisson

Vous êtes passé devant l'étal de votre poissonnier et vous n'avez pas résisté : ses produits étaient tellement beaux et frais que vous vous êtes laissé tenter, Mais vous n'avez pourtant pas prévu de repas « poisson » dans l'immédiat. Vous devez donc conserver soigneusement ces superbes produits de la mer.

Pour cela, saupoudrez sur toutes leurs faces les poissons de gros sel, puis enveloppez- les soigneusement et individuellement dans un linge propre mais préalablement imbibé sans excès d'une petite solution vinaigrée (25 cl de vinaigre blanc et un morceau de sucre).
De cette manière, votre poisson se conservera sans problème pendant 2 ou 3 jours dans votre réfrigérateur. Mais si vous voulez le congeler, il faut d'abord vous assurer que le produit est vraiment frais et qu'il n'a pas déjà été congelé et décongelé avant d'être posé sur l'étal du marchand. Votre poissonnier pourra utilement vous renseigner, sachant qu' un produit décongelé ne peut jamais être recongelé.

2. Faire mariner du poisson

A chaque poisson sa marinade, ou presque… Les poissons blancs méritent une marinade à base d'huile d'olive, ce qui les rendra agréablement moelleux et légèrement parfumés. Mais les poissons gras préfèrent une marinade plus acide, à base de jus de citron, d'orange, ou de vinaigre. Cette marinade va quelque peu contrebalancer l' extrême richesse de ces poissons.

3. Préserver la couleur du poisson

Si vous voulez préserver la couleur du poisson cru, ne l'arrosez de jus de citron qu'au tout dernier moment. Si vous le faites trop longtemps avant de le servir , le poisson risque d'afficher de bien vilaines couleurs, peu engageantes même pour les plus gourmands.

4. Choisir du poisson frais

« Il est frais , il est frais, mon poisson ! ». Vous connaissez cette petite phrase accrocheuse. Ne vous laissez cependant pas abuser par la harangue d' un poissonnier plein de bagout, mais fiez-vous plutôt à votre œil. Un poisson frais se repère facilement à plusieurs indices : des yeux brillants et bien transparents, des écailles difficile à retirer, une chair qui rebondit lorsque vous la pressez du bout des doigts et des ouïes d'un rouge vif bien franc.

Il y a 50 ans

En France

27 janvier

Le sous-marin Minerve disparaît au large de Toulon avec 52 hommes à bord.

18 février

- Sortie du Bal des Vampires, de Polanski.
- Un doublé unique dans l'histoire des Jeux : Jean-Claude Killy, premier et Guy Périllat, second dans la descente masculine aux J.O. d'hiver à Grenoble. En slalom géant, nouvelle victoire de Killy et 3ème médaille d'or dans le slalom spécial. Chez les femmes, Isabelle Mir se classe seconde dans la descente et Marielle Goitschel remporte le slalom spécial.
- Colette Besson gagne le 400 m aux J.O. de Mexico en 52''.

22 mars

Cohn Bendit et ses camarades fondent un mouvement pour protester contre l'arrestation de sept étudiants de fac et lycéens qui avaient marqué leur opposition à la guerre du Vietnam devant l'American Express.

29 mars

L'équipe de France de rugby remporte son premier grand chelem dans le tournoi des 5 nations.

12 avril

Bagarre au quartier latin entre étudiants et police lors d'une manifestation de solidarité avec les étudiants allemands.

29 avril

- A l'hôpital de la Pitié à Paris, le professeur Cabrol réalise la première transplantation cardiaque en Europe et la septième au monde. Malheureusement, elle ne tient que trois jours. En novembre, à Marseille, un autre homme survivra 18 ans battant tous les records de longévité pour un transplanté cardiaque.
- La télévision diffuse un dessin animé pas comme les autres, signé par J. Roussel et réalisé par R. Borg : « Les Shadoks » avec la magie de la voix de Claude Piéplu.

10 mai

Première « nuit des barricades » au Quartier Latin.

14 mai

Grève à l'usine Renault de Flins et occupation de l'usine Sud-Aviation à Nantes.

25 mai

Née dans les universités, la crise s'étend à toute la société, plongeant le pays dans la paralysie.

27 mai

Les accords de Grenelle sont conclus entre syndicats, patronat et gouvernement, mais la grève continue.

30 mai

De Gaulle annonce son maintien au pouvoir et dissout l'Assemblée nationale.

Juin

Elections du paradoxe : le parti gaulliste triomphe aux élections législatives.

Juillet

Le conseil des ministres adopte les grandes lignes de la réorganisation de l'ORTF. 102 journalistes, qui ont fait grève, sont licenciés.

Août

Explosion de la première bombe H française dans le Pacifique.

Septembre

La Caravelle Ajaccio-Nice s'abîme en mer avec ses 89 passagers dont 13 enfants.

Novembre

- François Mitterand abandonne la présidence de la Fédération de la Gauche.
- En Conseil des ministres, de Gaulle refuse la dévaluation du franc. Des mesures d'austérité vont être inévitables.

Décembre

- M. René Cassin reçoit le prix Nobel de la paix (défense des droits de l'homme).
- Apollo 8 est devenu le premier satellite de la Lune.

Il y a 50 ans

En Deux-Sèvres

Février

Un centre de formation des adultes (de 180 stagiaires) est inauguré à Niort.

Mars

- Le recensement débute : à Niort, on table entre 52 500 et 49 000
(recensement 2017 : 58 311)
- 600 manifestants se retrouvent à Niort pour protester contre une politique de l'emploi qui condamne, sans espoir, les travailleurs des Deux-Sèvres.
- Les enseignants et les élèves du secondaire et du technique sont en grève.
- Fermeture des scieries de Magné et de Nieuil : 44 employés sont licenciés.

Avril

Les demandes d'emploi non satisfaites sont en progression : 746 en décembre 1967.

Mai

- A Niort, 4 000 étudiants, professeurs et travailleurs manifestent au coude à coude.
- Alors que la grève des cheminots est totale en Deux-Sèvres, François Mitterand, en visite à Niort, déclare « être solidaire du combat engagé ».

Mai (suite)

- PTT, organismes sociaux, ramassages des ordures ménagères, écoles, hôpitaux, usines sont bloqués.
- Le mouvement s'amplifie. Les services de secours et les boulangeries sont prioritaires pour le carburant qui commence à manquer.
- Deux salariés sur trois cessent le travail.

Juin

La tendance à la reprise se confirme. Le ramassage des ordures reprend. Les instituteurs du primaire reprennent le chemin des classes. Il faudra attendre le 12 juin pour les professeurs de lycée.

Septembre

Un trafic de stupéfiants est démantelé à Niort ; deux étudiants sont arrêtés.

Octobre

- 88 ouvriers et cadres des Ets Mussy à Mauzé-sur-le-Mignon sont licenciés.
- Première régionale : une prothèse totale de la hanche est réalisée à la clinique Dumeau à Niort (150 000 sont réalisées en France en 2017).
- L'union touristique du Marais Poitevin demande le classement du Marais Mouillé en parc nature.

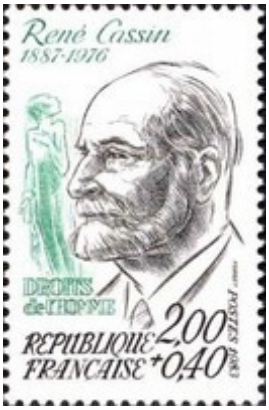

Jordanie

Certains voyages vous marquent plus que d'autres pour différentes raisons, c'est le cas pour notre séjour en Jordanie. Je vais essayer en quelques lignes de vous en décrire certains aspects qui je l'espère vous donneront envie de découvrir ce merveilleux pays et ses habitants si accueillants.

Après un vol d'environ 4heures nous arrivons à l'aéroport d'Amman vers 19h30, nous récupérons notre véhicule chez un loueur connu mais on a changé de culture et le temps s'écoule plus lentement, car nous, européens, devons-nous armer de patience.

Nous prenons donc la direction de Mādabā petite ville a 30 kms de Amman où nous avons réservé trois nuits d'hôtel, arrivée sur place vers 21heures. Impossible de trouver notre hôtel aussi après avoir tourné quelques temps, nous nous décidons à demander notre chemin à quelques vieux jordaniens qui profitent de la fraicheur du soir. Ne connaissant pas l'hôtel, ils arrêtent une voiture et nous guident à travers la ville pour nous conduire juste devant notre résidence après s'être eux mêmes renseignés à plusieurs endroits lors de notre périple. Bien entendu, ils ne veulent aucun dédommagement, ceci pour vous décrire un des aspects de ce peuple si accueillant que nous aurons d'autres occasions de découvrir.

Parlons de Mādabā, petite ville de 85 000 habitants ou chrétiens et musulmans vivent en harmonie. On peut y visiter une très belle petite église contenant entre autres une magnifique mosaïque romano byzantine représentant une carte de villes et de sites antiques de Palestine, on s'y promène en toute quiétude et on peut y déguster des pâtisseries qui ne sont pas à recommander en cas de régime amaigrissant.

La grande spécialité de cette cité est la mosaïque que l'on peut trouver dans de nombreux commerces a des prix tout à fait raisonnables, on peut également visiter à proximité d'anciennes églises ou sites byzantins contenant ce type de dallage d'une beauté impressionnante.

Mādabā est également une bonne option pour découvrir le nord du pays, nous avons pu aller au mont Nébo, le lieu où se trouverait le tombeau de Moise (petite info, le seul vin qui est produit dans ce pays à ma connaissance vient de ce secteur, un peu cher mais excellent), nous avons pu aller voir le Jourdain lieu également mythique mais accompagné de militaires, hé oui, en face à environ 10 mètres, c'est Israël et c'est toujours un peu tendu.

Nous sommes allés au nord de Amman visiter le site romain de Jérash, pour un passionné d'histoire antique c'est une gourmandise , des arcs de triomphes, des colonnades et autres monuments, tout cela en élévation, on a l'impression d'avoir fait un bon dans le passé, c'est superbe.
On mange sur place dans un petit restaurant qui sert des spécialités locales et nous rentrons sur Mādabā.

Jordanie

Le lendemain départ pour Petra la magnifique, notre hôtesse nous conseille de suivre la route des rois, moins rapide mais avec des paysages à vous couper le souffle, effectivement les vues sont époustouflantes, c'est souvent désertique, montagneux avec parfois des ravins mais les lieux sont magiques et si loin de ce que nous connaissons. Au détour d'un virage nous suivons un pickup qui transporte deux dromadaires, sur le bord de la route des bergers avec leurs troupeaux du même animal, on prend des photos ce qui amuse les personnes que nous croisons, chez nous on rencontre plus souvent des chevreuils que des dromadaires, alors forcément cela nous interpelle un peu !!!!!

Cette route est effectivement bien belle mais aussi bien compliquée, les panneaux sont quasiment tous en arabe alors pour trouver son chemin, il reste un peu d'anglais et le langage des signes mais grâce à la gentillesse des jordaniens nous arrivons à Petra ou nous allons passer quelques jours.

Nous décidons de visiter le site le lendemain dès l'ouverture vers sept heures du matin pour profiter de la fraicheur et éviter les cars de touristes au maximum.

Donc le lendemain nous voici dans cette cite des nabatéens, c'est envoûtant, avec des parois de grès multicolore, on croit rêver !!!on y accède par un petit défilé que l'on nomme le Siq. La roche a des nuances de rose et de beige on tombe sous le charme, au bout de ce passage on débouche sur le premier monument le Kazneh qui est en fait un tombeau , c'est certainement le plus beau avec le Monastir qui se trouve en hauteur et qui demande l'ascension d'environ trois cents marches , il faut le mériter.

Nous passons la journée sur le site à nous délecter de tous ces vestiges, il fait beaucoup plus chaud et il y a plus de touristes au fur et à mesure que le temps passe, tout cela sous l'œil amuse des bédouins en tenue traditionnelle qui gardent le site.

Le reste du séjour à Petra est consacré à visiter les alentours, à pousser jusqu'à la mer rouge en en profitant pour prendre un peu de repos.

Le Kazneh, à Pétra

Jordanie

Après trois jours sur place nous repartons vers Mādabā, sur la route arrêt a Kerak , une importante place forte des croisés au moment de leur présence en Palestine, le retour est un peu moins complique que l'aller ,on a pris nos repères.

Arrivés à notre destination nous revenons dans le même hôtel qui nous a bien plu, le lendemain nous partons pour découvrir la mer morte, certains hôtels quatre étoiles proposent des pass à la journée pour accéder à la mer morte, on vous fournit des transats, serviettes et douches.

Bon, c'est vrai que la concentration de sel vous permet de flotter mais la mer étant un peu agitée, j'ai malgré tout bu un peu « la tasse », faut bien se faire remarquer un peu !!!! ceci dit rien d'inoubliable.

On profite encore un peu de Madaba et retour vers la France avec des images plein les yeux et une …petite tourista , il faut bien céder a la coutume .

Pour conclure ce récit, je voudrais juste évoquer la conduite automobile, il doit exister un code de la route mais on a du mal à le découvrir, la priorité, c'est le premier qui s'engage, on s'y habitue vite car jamais il n'y a d'animosité, jamais de nom d'oiseau ou de geste agressif, peut-être à méditer !!!!

Nous espérons avoir pu vous donner envie de visiter ce magnifique et attachant pays ou les habitants vous regardent un peu curieux, amuses mais la plupart du temps avec bienveillance.

Pétra : entrée du défilé

Le Monastir, à Pétra

Jean-Pierre et Célia

La Dive et ses humeurs

On connaît le caractère généreux et attrayant de la Dive, par son eau vive qui a fait tourner les moulins pendant près d'un siècle et sa fraicheur qui ravit autant les jardiniers que les promeneurs.
Mais la Dive peut être capricieuse et parfois coléreuse. Des événements ont aussi jalonné et façonné son cours pour devenir la Dive qu'on connaît aujourd'hui. Ce sont ces quelques épisodes qui ont marqué le paysage et les esprits que nous avons choisi d'évoquer cette année

Les inondations :

La Dive n'est pas fort heureusement une rivière connue pour ses inondations répétées et catastrophiques. Grâce à l'unique station de jaugeage située près du moulin de Retournay, des chiffres précis sur les débits de La Dive sur la commune de Marnes sont connus depuis plusieurs années. On sait par exemple que la Dive a un débit moyen de 0.96 m^3/s (donnée moyenne établie sur 44 années de 1969 à 2012 : source base de données Carthage). Les débits moyens mensuels interannuels sont les plus faibles en août et septembre (< 0.60m^3/s). La période de hautes eaux s'étend du mois de décembre au mois d'avril.

Les principales crues survenues sur 41 années de suivi ont permis d'estimer les débits moyens journaliers maximaux suivant à Marnes :
Q_{jmax} 2 ans : 2,70 m^3/s crue biennale
Q_{jmax} 5 ans : 4,30 m^3/s crue quinquenale
Q_{jmax} 10 ans : 5,30 m^3/s crue décennale
Q_{jmax} 20 ans : 6,20 m^3/s crue vicennale
Q_{jmax} 50 ans : 7,50 m^3/s crue cinquentennale

Les archives départementales recensent une dizaine de crues importantes de la Dive depuis un siècle :
• L'Hiver 1890,
• L'hiver 1911-1912,
• L'hiver 1961-1962,
• Décembre 1982,
• Décembre 1992,
• Janvier 1994,
• Janvier 1995,
• Décembre 1999,
• Janvier 2001
• Juin 2013
• Février 2014

La « Diva », est mentionnée pour la première fois en 967, sous le nom de Fluviolus Divae. Elle puise son appellation au travers de nos lointains ancêtres celtiques qui l'ont sacralisé et divinisé. L'appellation Dive appelant le mot Divin. Celle-ci d'une longueur de 73 kilomètres draine un bassin versant de 1037 km^2 (source B.R.G.M 1999). Ses principaux affluents sont le Prepson, la Briande, le Canal St Martin et la Petite Maine.

Mais c'est bien la crue historique de janvier 1961 qui reste gravée dans la mémoire des anciens marnois.
Des repères, appelés laisses de crue, désignent les niveaux maximum atteints lors de ces épisodes. Le sommet de la pierre située à l'angle de la maison du n° 1 du chemin de Moulin Neuf comme le montre la photo marque ainsi la hauteur maximum atteinte par la crue en 1961.

Comment oublier ces images du Gué de Douron complètement immergé, de la rue du Poiron sous l'eau jusqu' à l'ancien bureau de tabac et dans la grand rue, on avait les pieds dans l'eau jusque chez Michel Saussé, l'ancien maréchal. De mémoire de Marnois on n'avait jamais vu ça !

Chez les riverains, on essaya tant bien que mal de boucher les issues, mais en vain. Puis on a soulevé des meubles, déplacé animaux et denrées périssables mais l'eau s'infiltra sournoisement dans les murs en terre pour pénétrer dans les cours et les étables. Quelle énergie dépensée mais que faire sinon attendre que l'eau baisse ! Les images suivantes illustrent ces moments difficiles.

Eva Aubour et Arsène Proust

La rue du Poiron 1

Où est la passerelle du gué de Douron ?

Chez Henri Barret

Le marais de Chandalloux était complétement engorgé, de même que les jardins de part et d'autre de la Dive. Chez les meuniers, l'inquiétude était grande tant les habitations étaient proches des moulins.
Michel Roux nous raconte comment il a vécu cette inondation historique :
« Chez nous, l'eau n'a pas monté dans la maison mais la famille a déménagé par précaution. Moi, je suis resté pour surveiller les niveaux. Chez mon père, l'eau montait dans le cellier et on avait décidé d'évacuer les barriques pleines de vin. Malgré un sérieux bondage, le vin, n'ayant pas été soutiré est reparti en fermentation et n'a pu être sauvé.
Les cochons ont été emmenés chez M. Demeocq à Messais.
J'ai arrêté la roue du moulin en coinçant un bois entre deux rayons car quand il y a autant d'eau derrière que devant la roue, ça ne marche pas, à l'époque on disait que « ça patouille ».
Je me souviens que l'eau a monté pendant quarante huit heures. »

Déménagement chez Jean Roux

Dans la bonne humeur malgré tout …

Autrefois marais …

Autrefois le marais occupait plusieurs centaines d'hectares. Longtemps considéré comme insalubre il fut à l'origine de nombreuses histoires. Le marais représentait une vraie contrainte pour les riverains. L'eau y séjournait pendant sept à huit mois par an en raison du sol tourbeux qui la retenait. Ce phénomène le rendait donc impraticable une grande partie de l'année. Cependant, l'été lorsqu'il était asséché par les fortes chaleurs, il devenait un véritable atout grâce à l'humidité qu'il conservait. C'est alors qu'il permettait d'avoir des prairies verdoyantes, son sol étant fertile.

La crue de décembre 1999 fut de moindre ampleur que celle de 1961. Mais elle est survenue en même temps que les tempêtes, ce qui provoqua le déracinement d'un grand nombre de peupliers.

Le gué de Douron, décembre 1999

La roue du moulin des Pluches, décembre 1999

Peupliers déracinés chemin de Retournay, décembre 1999

Sur le pont en février 2014

Les travaux sur la Dive :

La crue exceptionnelle de 1961 fut le déclencheur de travaux importants entrepris sur la Dive entre 1970 et 1972. Accusée de tous les maux, la Dive fut donc nettoyée, creusée, recalibrée et équipée de nouvelles pelles, les pelles à clapets censées empêcher de nouvelles inondations.
Le lit de la rivière, constitué de granulats calcaires déposés au fil des ans, a été curé au moyen d'engins lourds, ce qui a eu pour conséquence la disparition de la couche ferme du fond. Cela a donné lieu parfois à des images insolites telle cette pelleteuse s'enfonçant lentement dans le fond tourbeux.

Rebelle …la Dive

La passerelle vieillissante en bois du gué de Douron a été remplacée par une passerelle en béton rendant la traversée plus sûre.
Des pelles à crémaillère ont été remplacées sur les moulins Farfraut, Malgripe, les Pluches et Retournay.
Enfin, le pont de Marnes a reçu en juin 2018 un nouveau tablier de 45 cm d'épaisseur, nécessitant 4 semaines de travaux, 43 m^3 de béton et 5,2 tonnes de ferraille.

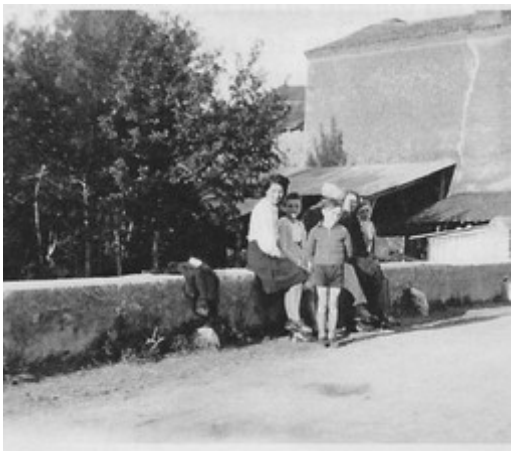

En 1942…

En 2018

Confrontée au changement climatique, la Dive risque de déborder pendant encore bien longtemps, ou peut-être de s'assécher, bien que nous n'ayons jamais subi ce phénomène comme dans le sud du département. D'autres difficultés surviennent, comme l'élargissement de son lit, l'envasement, l'érosion des berges, etc... Ainsi va la Dive.

Merci aux personnes qui ont bien voulu prêter leurs photos ou apporter leur témoignage sur les crues de la Dive.

LES SERVICES A MARNES

Marnes, ce sont aussi des personnes qui proposent leurs services. Ils sont très variés, comme en témoignent les présentations de cette page et de la suivante.

LES SERVICES A MARNES

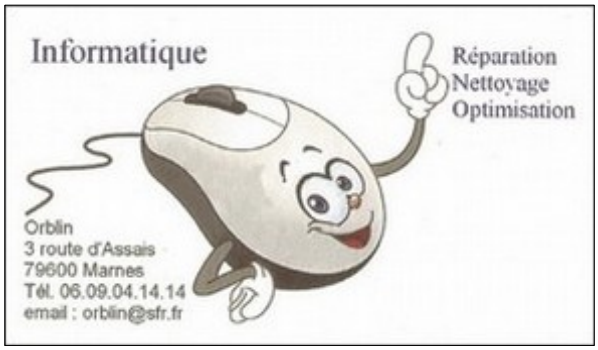

Tarifs de location de la salle Gilles Baudron

(applicables à partir du 1er janvier 2016)

Gratuité pour les Associations Marnoises (une utilisation gratuite par an).
Ce tarif est appliqué pour le week-end.

	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	40 €	75 €

La période d'hiver est fixée du 1er octobre au 15 mai.

	ETE	HIVER
HABITANTS DE LA COMMUNE	80 €	95 €
HABITANTS HORS COMMUNE	120 €	135 €

La caution est fixée à 200 € pour l'année 2016.

Tarif de location du terrain du Pigeonnier

ASSOCIATIONS MARNOISES	RESIDENTS	HORS COMMUNE
GRATUIT	20 € par jour	40 € par jour

Tarif de location de matériel

MATERIEL	3 tables + 6 bancs	6 tables + 12 bancs	STAND - BUVETTE
	15 €	23 €	30 €

Mots mêlés : DEPARTEMENTS DE LA FRANCE

V H M O M E S H G K E P H N H E S I Y W
T A G A M Q A J G I A S E Z M A E N D T
E R L M I U C A N S N N U I H R R D R L
R N O D T N T S D F R B T E F D V R U D
I S N R O I E E N N E I V Q R E E E F N
O R H O C I C E E D R A G Z F C S E I A
L I C H Y A S M T A E S U E M H X T N H
N I E V L F O E M L R J J S P E U L I I
L R V A L D H E V J O Z I B D N E O S B
L O I R E A T L A N T I Q U E L D I T R
E S S D F N N K E T N E R A H C Q R E O
X N Y Y E G I R O N D E E E E E V E R M
S U R R E N N E I V E T U A H E W L E M
P O A A L B L S M L H S B X N O A Z S I
L H D O M A W P M A L A N D E S E D B N
C O I A T E T P R K Y N E H D R X R U D
K R Z N V S D H A U T E C O R S E O O R
E W A E Z L T L D R H V N O J I A M D E
B C N K R J A J A S I B C N E V R E E Y
J W O S H E R C O V I S S U E K T E R G

Vendée
Haute-Vienne
Creuse
Maine-et-Loire
Loiret
Meuse
Yonne

Deux-Sèvres
Pas-de-Calais
Corrèze
Loire-Atlantique
Cher
Gironde
Var

Vienne
Charente
Charente-Maritime
Indre-et-Loire
Cantal
Mayenne
Doubs

Indre
Calvados
Lozère
Morbihan
Landes
Finistère

Ce bulletin municipal a été entièrement réalisé avec deux logiciels libres : Libre Office et PhotoFiltre.

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

☎ : 05 49 67 41 05

✉ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Heures d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi : 9 h – 12 h 30

Scannez
et découvrez !

www.marnes.fr

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag gratuite sur unitag.io/app